La partialité multidirectionnelle

note concertative n°4



par Béatrice de Plinval, Paris 2010

Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation »









Plumes et porte-plume

Ce texte est extrait de l'intervention de Béatrice de Plinval à La Formation à la « Clinique de Concertation » de Paris en septembre 2010.

Enseignante puis travailleuse sociale, Béatrice de Plinval est thérapeute familiale à l'association Ecole et Famille.

Les notes et lettres concertatives témoignent du travail mené par le Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation ». Ils ne visent pas à une forme aboutie, mais à être remis sur le métier, modifiés et enrichis au fur et à mesure de leur diffusion à travers les différents groupes et territoires du collectif.

La partialité multidirectionnelle

La partialité selon les dictionnaires

<u>Larousse</u>: caractère partial, manque d'objectivité

Et partial : qui prend parti pour ou contre quelqu'un ou une opinion, qui juge sans souci d'objectivité.

<u>Littré</u>: 1 / attachement passionné et aveugle pour un parti, une opinion

2/ au pluriel : divisions, factions.

<u>Robert</u>: partialité en faveur de quelqu'un qui renvoie au favoritisme et partialité contre quelqu'un qui renvoie au parti pris.

Le contraire : impartialité, objectivité. Equité, justice.

Le rapprochement des deux termes <u>partialité</u> et <u>multidirectionnelle</u> apparait alors comme une sorte de paradoxe : prendre parti pour quelqu'un (ce qui sous entend contre quelqu'un d'autre) et ce dans plusieurs directions.

Pour Nagy, la famille sera considérée et traitée dans son ensemble dans une nouvelle éthique de contrat thérapeutique implicite. Ce contrat stipule que le thérapeute tiendra compte de toute personne pouvant être influencée par la thérapie, même absente.

L'attitude de base du thérapeute étant la partialité multidirectionnelle, il se range alternativement du côté de chaque membre de la famille. Il l'aide, de façon parfois confrontante, à prendre position et enseigne aux autres à écouter attentivement. Par cette attitude, méthodologie principale du thérapeute contextuelle, celui-ci stimule le dialogue entre les membres de la famille à propos des enjeux et de la position de chacun.

Ce terme apparaît chez Nagy en 1966. C'est l'attitude thérapeutique essentielle de la thérapie contextuelle.

Le fondement de la partialité multidirectionnelle est l'éthique relationnelle ellemême.

Le but de la thérapie, c'est l'autonomie véritable. Cette autonomie est inséparable pour l'individu de savoir prendre en compte de manière réaliste les besoins des autres et d'assumer sa part de responsabilité.

Les différentes composantes de la partialité multidirectionnelle

Les formes (principes) de la partialité

Dans le contrat thérapeutique, on doit prendre en compte chacune des personnes, y compris celles qui sont absentes.

L'empathie

C'est l'aptitude du thérapeute à s'imaginer comment chaque membre de la famille se sent lorsqu'il avance dans la description de ses perspectives personnelles et de ses intérêts conflictuels. Pour ce faire, le thérapeute devra refreiner ses sentiments spontanés vis-à-vis de l'un ou l'autre membre de la famille. L'empathie aide à instaurer une considération réciproque.

L'accréditage

C'est croire en les mérites de chacun et les reconnaître. Cette notion appartient à la dimension éthique. Il est surtout important que les membres de la famille s'accordent entre eux du mérite et de la reconnaissance.

Un questionnement particulier

As-tu rendu plus que tu n'as reçu?

Qu'as-tu donné à ton partenaire, et qu'as-tu reçu en échange?

Les personnes ont-elles reçu la reconnaissance à laquelle elles avaient droit, reconnaissance nécessaire à leur estime de soi ?

Les attentes du thérapeute

Il fait savoir ce qu'il attend des membres de la famille, c'est-à-dire qu'ils prennent soin l'un de l'autre et qu'ils se manifestent cette sollicitude.

Cette attente est liée à l'accréditage, au poids donné à la balance d'équité. C'est une contribution explicite du thérapeute. Par exemple dans le cas du travail avec un couple en cours de divorce, le thérapeute placera les parents devant leurs responsabilités en tant que parent au-delà du divorce.

L'attente du thérapeute joue un rôle au niveau de l'exonération.

L'inclusivité

Le thérapeute donne une chance équitable à chaque membre de la famille. Le thérapeute ne conclut pas d'alliance avec une partie du système contre une autre partie du système dans une stratégie pour aller vers un but thérapeutique.

Le timing

Dans ce processus où le thérapeute se lie successivement à chaque membre de la famille, il doit déterminer ses priorités, qui sera le suivant. En général, il est indiqué de faire attention d'abord à celui qui a été blessé le plus.

Application de la partialité multidirectionnelle à la pratique de réseau : l'attention multidirectionnelle

Ou « Cultiver le bien vivre ensemble ».

Il y a 6 conditions pour installer un climat contextuel et permettre d'amorcer le dialogue

1 L'auto démarcation

C'est la capacité d'un individu à se définir comme moi autonome et individuel. L'approche contextuelle accorde une grande importance à l'individu. En effet « La relation à l'autre me permet de me définir et de le définir en tenant compte des différences. ». C'est ce que permet le tour de présentation.

2 La polarisation

La mise en place du dialogue passe par l'explication de la position particulière qu'occupe chacun dans le groupe, c'est l'accentuation de l'auto démarcation. La polarisation crée les conditions d'une valorisation réciproque.

Dans le tour de présentation, ce peut être de se distinguer par un détail. Cela peut être favorisé par une consigne pour le tour de présentation (par exemple, quelle est la dernière choses que vous avez faite au travail ou bien quel élément de votre vie personnelle a des répercussions sur votre vie professionnelle...)

3 La validation

C'est le thérapeute qui commence par accorder de la reconnaissance avec l'objectif de créer un processus et que cette reconnaissance vienne de l'intérieur. Par exemple, il prend le risque de parler en premier sans crainte de s'exposer. Il propose que chacun puisse aller au bout de sa pensée sans être interrompu.

4 L'empathie

Que l'on pourrait traduire dans le réseau par à l'aptitude du travailleur de réseau à « s'imaginer comment chaque membre du réseau, membres des familles et professionnels membres d'institutions, se sent lorsqu'il avance dans les descriptions de ses perspectives personnelles ou professionnelles et de ses intérêts conflictuels. »

5 L'inclusivité

Inclure toute personne concernée, même absente, ce qui revient à inviter l'éducateur, le médecin, le juge, l'enseignant...et tout le réseau activé par la famille en difficulté. Cela renvoie à la phrase « Parlons des personnes qui ne sont pas là comme si elles étaient là.»

6 Le timing

Il ne s'agit pas seulement de gérer le temps de la rencontre, mais aussi de suivre dans sa tête une feuille de route où le thérapeute ajuste, prépare, équilibre et construit.

L'attention multidirectionnelle recommande de s'engager tour à tour auprès de chacun et sert de ligne directrice dans toute intervention. Cette pratique consiste

donc à laisser un temps pour que chacun ait l'opportunité d'énoncer son point de vue. Ainsi le thérapeute créditera alternativement le point de vue de chacun dans ce qu'il dit et à partir des faits concrets énoncés.

C'est l'inverse de la neutralité et c'est le souci à l'égard de chacun.

Cela nous entraine à découvrir l'humanité ou les bonnes raisons de chacun, fut-il « le monstre » de la famille ou le professionnel avec qui on a du mal à travailler.

C'est pourquoi dans une « Clinique de Concertation », c'est le clinicien qui centralise la communication. Et ce n'est que quand le climat contextuel est bien installé qu'il peut partager la feuille de route et la distribution des questions.

Ce savoir faire ne s'acquiert pas facilement et il ne peut qu'être le résultat d'une longue pratique. L'intervenant va développer son attention au bien vivre ensemble car ces mécanismes sont indispensables avant d'affronter les conflits inhérents au travailler ensemble.

Chacun ajoutera à sa compétence spécifique, une capacité à voir d'un autre angle, aidé par l'œil qui captera les détails susceptibles d'augmenter le climat contextuel.

Dans cette logique nous arrivons au fait de parler des familles comme si elles étaient présentes. Cela peut être agaçant, dans un premier temps, mais cette suspension du jugement a pour ambition de rendre le professionnel attentif au bien vivre ensemble et à le développer quel que soit le contexte : réunion de famille, conseil de classe, réunion...

Préoccupée par cette question de la partialité multidirectionnelle ces derniers temps, j'ai participé au séminaire de Royan à un atelier intitulé « Pour une justice considérative. Comment reconnaître, cultiver et utiliser une attention multidirectionnelle dans les situations complexes et déconcertantes ?». J'ai présenté une situation lors de cet atelier, situation où j'avais l'impression que ma préoccupation de chacun avait contribué à ce que la famille ne vienne plus.

Je vous livre les conclusions de notre atelier :

C'est une mission difficile, voire impossible, de vouloir exercer seul ou à trop peu la partialité multidirectionnelle quand les situations sont complexes et qu'il y a des enjeux vitaux envahissants affectivement. Le faire peut amener à un refus ou à une rupture du lien. Il est plus praticable de chercher des parcours dans le vert, parmi les professionnels, que de rester dans le conflit impraticable dans la famille.

Dans l'article de Jean Marie LEMAIRE et Laurent HALLEUX, *Combien d'oreilles pour une écoute constructive ?*, j'ai trouvé, comme en écho :

« Dans une situation fortement polarisée, alors que l'alliance d'un professionnel pour un membre de la famille devient irrémédiablement un engagement contre l'autre membre de la famille, en « Clinique de la Concertation », des professionnels non directement concernés pourront, dans un mouvement de balancier, s'engager dans des alliances, permettant de restaurer les prémices d'un dialogue, d'un conflit praticable.

Nous voici au centre de la problématique de l'écoute. Les professionnels non concernés ont l'opportunité de proposer aux usagers présents des écoutes différenciées. Ils n'entendent pas la même chose que les professionnels concernés. Durant ce processus, via l'écoute multiple, les professionnels non concernés sont plus à même de trouver les ressources résiduelles puisqu'ils abordent la situation par des conflits praticables, sans connaître déjà l'histoire parfois lourde de choix difficiles. »

Je ne résiste pas à l'envie de vous raconter la première « Clinique de Concertation » à laquelle j'ai assisté. C'était en mai 2008 à Valenciennes et je crois mon premier jour de travail à École et Famille. Autant dire que je n'ai jamais été plus intruse que ce jour là. Je ne savais même pas ce qu'était cet objet bizarre nommé « Clinique de Concertation » au cours de laquelle on faisait un tour de présentation et des dessins. Je me demandais ce que je faisais dans cette salle des canonniers, levée depuis 5 heures du matin.

Il s'agissait de la famille de Julien incarcéré et qui devait sortir de prison pour cette réunion. Son père et ses deux sœurs étaient là et au dernier moment, nous avons appris que Julien ne serait pas parmi nous car le juge ne lui avait pas donné d'autorisation de sortie. Il y avait environ 40 personnes présentes, beaucoup de professionnels qui connaissaient Julien et d'autres non. J'avais remarqué en particulier trois personnes, peut-être car je les sentais aussi éloignées que moi de ce qui se tramait là ou seulement car elles étaient certainement les personnes les plus discrètes de l'assemblée. Ces personnes, je l'ai appris lors du tour de présentation, étaient membres d'une association de parents d'enfants placés et venaient pour voir ce qui se passait, en intrus en quelque sorte, qui ne connaissaient pas Julien.

A la fin de la Clinique, Marie Claire Michaud demande qui veut la parole et l'une de ces trois personnes la prend et d'une voix très sûre dit : « Moi, je pense que si Julien pouvait se rendre utile à la prison, c'est-à-dire aider les autres, cela l'aiderait beaucoup. Moi même j'ai eu cette expérience et cela m'a aidé à m'en sortir ». C'est la seule chose appartenant au contenu dont je me souvienne de ce jour là. Cela m'est apparu comme si juste et limpide qu'il n'y avait rien à ajouter. C'est l'idée, au delà du fait que Julien est incarcéré et qu'il est sans doute auteur de délit, de regarder avec le deuxième œil un détail susceptible de renforcer le climat contextuel.

J'ai eu, je crois à ce moment là dans l'oreille, la voix de l'enfant qui dans le conte que j'écoutais l'oreille collée au haut parleur avec mes frères, alors que la foule s'extasie devant les beaux habits du roi, dit : « Mais le roi est tout nu ! ». L'évidence du détail qui vient par celui qui parait le plus éloigné.

Et nous voilà ramenés à la question de l'intrus.